

"L'ORANIE CYCLISTE"

HEBDOMADAIRE

« ORANIE CYCLISTE »
58, Rue Jean Azémard
ORAN
C.C.P. ALGER n° 477-30



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :
M^r Jules DUMESGES

Secrétariat Général :
M. Nicolas CATABARD
34, Rue Général Gouraud
(Cité Petit) — ORAN
Téléphone provisoire : 249-49

LE CARNET DU C.R.O.-F.F.C.

Distinction honorifique. — Le Président et les Membres du C.R.O. avec les dirigeants de clubs et leurs licenciés, adressent leurs sincères félicitations au Champion de France sur route des Indépendants Gilbert Salvador, pour sa promotion au grade de Chevalier du Mérite Cycliste.

Nécrologie. — Le Président fait part aux membres, dirigeants et licenciés du C.R.O. de l'attentat criminel dont a été victime l'ancien coureur marocain Costado Dos Reis, qui participa à de nombreuses courses cyclistes en Oranie et tout particulièrement au Critérium de « L'Echo d'Oran ». A sa famille éplorée, les plus sincères condoléances lui sont adressées.

Souhaits. — Les souhaits de prompt rétablissement et d'excellente santé sont adressés par le Président et les Membres du CRO à M. Fuentes Antoine, Membre bienfaiteur de « L'Oranie Cycliste », qui a subi une intervention chirurgicale.

POUR QUE VIVE « L'ORANIE CYCLISTE »

LISTE DES MEMBRES BIENFAITEURS

M. Gilles François, Service des Contributions Diverses à Ain-Témouchent - M. Guillard, Huiles et Essences, dirigeant du COB - M. Delarue et Cie, Vulcanisation à Oran - « Club Olympique de Boulanger », M. Yvars Gustave, Président actif, « Roue d'Or Oranaise », M. Andréo Joseph, Président actif - M. Paul Bigorre, ancien champion sur route de l'Ariège, à Oran - « Amicale des Vétérans Cyclistes d'Oranie », M. Martin Clément, Président actif - M. Alcaraz Antoine, Loteries, rue de la Bastille à Oran - M. Tirat François, retraité des PTT à Oran - M. Tirat Louis, dessinateur des PTT à Oran - M. Capdevielle R., ex-Président de l'Etoile Cycliste de Nemours - M. Lopez J., Boucherie Place du Gouvernement à Boulanger,

M. Campagnoni, Entrepreneur de mosaïques à Oran - « Jeunesse Sportive Saint-Eugénoise », M. Anglès Henri, Président à Oran « Association Sportive de la Police

d'Oran », M. Paul Moisson, Président à Oran - M. Lavarélo Maurice, dirigeant de l'ASPO, contremaître à la Société Billard à Oran - Sergent Jean-Claude Archilla à Versailles - M. Archilla François, Membre correspondant de l'ASPO à Oran - « Section cycliste de la Maison des Jeunes et de Culture » à Saïda, M. Pauloin Roger, Président à Saïda - M. Ferrer Pascal, ancien champion cycliste bel-abbésien, peintre à La Sénia.

AVEC LA NOUVELLE SAISON LE CYCLISME VA DEMARRER A SAIDA, A TIZI ET A NEMOURS

De partout des bonnes nouvelles parviennent au siège du CRO à l'occasion de la saison 1959-1960. Ceux qui avec impatience attendaient de pouvoir reprendre leur activité ont eu raison de ne pas désespérer. Une nouvelle occasion de prouver leur attachement au cyclisme en Oranie se présente à eux dès l'ouverture de la saison. Ils veulent en profiter, sachant qu'ils vont pouvoir bien faire; notre premier geste est de remercier ces dirigeants en attendant de les féliciter pour les nombreux succès que remporteront comme par le passé, leurs épreuves.

A SAIDA

Depuis quelques mois déjà les dirigeants de la Maison des Jeunes et de la Culture avaient manifesté leur désir d'ajouter le cyclisme aux nombreux sports pratiqués par leurs adhérents. C'est aujourd'hui chose faite et le désir de MM. Galland et Pauloin va devenir une réalité. Le cyclisme a brillé à Saïda. Epreuve sur route ou en circuit ont toujours été couronnées de succès et les nombreux coureurs oranais leur ont toujours réservé le meilleur accueil. 1960 va permettre aux dirigeants de la M.J.C. de Saïda de renouer avec les anciennes traditions et ils ne le regretteront pas.

A TIZI

Les dirigeants de l'U.S. Tizi n'ont jamais voulu désarmer. Toujours aux côtés du CRO, ils attendaient eux aussi l'heure de la reprise et c'est l'année 1960 qui va leur don-

ner l'occasion de reprendre leur activité. M. Florès et les actifs dirigeants de l'U.S.T. ont toujours fait honneur à leur réputation de parfaits organisateurs.

Les prochaines épreuves inscrites à leur programme prouveront largement que leurs qualités sont demeurées intactes.

A NEMOURS

Une visite de M. Capdevielle au président du CRO est venue confirmer le désir de voir l'Etoile Cycliste de Nemours reprendre son activité. Les promesses du président de l'E.C.N. ne doivent pas rester sans lendemain et il est fortement question de mettre sur pied dans la coquette cité sportive de Nemours une magnifique épreuve sur un circuit nouvellement créé et long de 12 kilomètres 500.

A Nemours comme partout ailleurs les coureurs d'Oranie ne manqueront pas de faire le plus grand honneur à l'épreuve qui leur sera réservée.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

BREVETS ROUTIERS DES 50 KILOMETRES

20 DECEMBRE 1959

Délaissés depuis trop longtemps, les Brevets Routiers, épreuves organisées par le C.R.O., vont figurer à plusieurs reprises au calendrier officiel de la saison 1959-1960 sur les distances de 50, 100 et peut-être même 150 kilomètres.

Tous les amateurs de la « petite reine », licenciés ou non, âgés d'au moins 15 ans, vont se retrouver aux prises le 20 Décembre pour participer à la première session des Brevets Routiers des 50 kilomètres. A condition d'avoir effectué la distance en 2 h. 30' ou plus, tous les concurrents recevront leur certificat de performance et leur insigne des Brevets des 50 kilomètres (qu'ils pourront acheter à l'arrivée pour la somme de 90 fr.

Voici les détails techniques de cette épreuve :

PARCOURS

Départ route de Sidi-Chami à hauteur du Cimetière du Petit Lac, gare de La Sénia, Valmy, gare d'Arbal, le Tiélat (virage avant la route de Mangin), gare d'Arbal, Valmy, gare Sénia et arrivée au Cimetière du Petit Lac.

Engagements

Contre la somme de cinquante francs, ils seront reçus au siège du CRO le samedi 19 Décembre, à partir de 18 heures. Les retardataires pourront s'inscrire au départ.

Tenue et Course

La tenue de course n'est pas obligatoire. Les concurrents ne devront pas se grouper mais effectuer individuellement la distance.

Départs

Les départs seront donnés à partir de 8 heures précises dans l'ordre des inscriptions. L'écart entre concurrents ne sera jamais supérieur à 1 minute.

Contrôles

Au départ, une fiche de contrôle « aller » sera remise au concurrent qui la remettra en échange d'une nouvelle fiche « retour » au commissaire au virage au Tiélat.

Remises des Certificats

Ils seront remis dès l'arrivée des concurrents sur présentation de leur fiche de contrôle « retour ».

*

LE CHAMPIONNAT D'ORANIE DE CROSS CYCLO-PEDESTRE

27 DECEMBRE 1959

Le premier titre de Champion de la saison 1959-1960 va être mis en compétition le 27 Décembre par le CRO à l'occasion du Championnat d'Oranie de Cross Cyclo-Pédestre. Son parcours ayant subi une modification au départ, adjonction d'une partie sur route avec passage en terrain de culture, les concurrents ne seront plus pris de souffite, dès le départ et pourront ainsi dans de meilleures conditions aborder la boucle en montagne, hérissée elle de difficultés.

Voici les détails techniques de cette épreuve :

Parcours

Départ réel devant les Etablissements Frigéoran, route d'Ain-Béida; à hauteur du premier olivier à droite de la route prendre la traverse à travers la vigne sous la ligne H.T. de l'EGA qui mène à la route de Misserghin en débouchant à gauche du puits du domaine St-Joseph. Route de Misserghin et après l'usine Gazin prendre à gauche la route blanche qui mène à l'angle inférieur du château d'eau.

Boucle : Entamer la boucle en longeant son grillage de clôture, contourner la fontaine à gauche et aboutir au four à chaux rue de Noiseux en passant par l'angle du grillage de clôture du 66^m RAA.

Depuis le four à chaux et vers le ravin, continuer la rue de Noiseux jusqu'à la pre-

mière traverse à gauche; prendre celle-ci, encore à gauche prendre le sentier qui escalade la montagne et contourner le bâtiment B 35. Prendre le sentier qui passe entre B 34, B 33, B 32 et le marabout et déboucher sur le sentier de la source Noiseux à hauteur de B 1. Descendre le sentier jusqu'à B 7, obliquer à droite en laissant à gauche la porcherie et à travers champs rejoindre l'angle inférieur du château d'eau.

(Cette boucle est à parcourir 3 fois).

Le parcours vers l'arrivée part de l'angle inférieur du château d'eau, emprunte la route blanche en suivant vers le bas le mur de clôture du 66^m RAA et par le ponceau débouche sur la route de Misserghin; route de Misserghin, rue de Noiseux, entrée du vélodrome par le bas et arrivée sur la piste, la distance plus un tour.

Engagements

Ils seront reçus au siège du CRO jusqu'au 24 décembre à 18 heures 30 (100 fr.)

Opérations de Contrôle

La vérification des licences et le plomage des vélos auront lieu au vélodrome, de 9 heures à 9 heures 30. Le port du dossard sera obligatoire.

Départ fictif du vélodrome à 9 heures 45. Départ réel à 10 heures à Frigéoran.

Consignes

Les commissaires et contrôleurs sont convoqués à 9 heures au vélodrome.

Trois postes de dépannage seront prévus : route de Misserghin (intersection avec la route blanche), château d'eau et four à chaux.

En cas d'accident mécanique, l'échange de matériel entre concurrents est interdit. En cas de crevaison l'échange de vélo ne sera pas autorisé mais le coureur pourra continuer avec une roue de secours.

Liste des Prix

Au vainqueur : le maillot de Champion d'Oranie avec diplôme, médaille et 2.000 fr. 2° 1.500 fr.; 3° 1.000 fr.; 4° 800 fr.; 5° 700 fr.; 6° 600 fr.; 7° 500 fr.; 8° 450 fr.; 9° 400 fr.; 10° 350 fr.; du 11° au 13° 250 fr.; 14° et 15° 200 fr.

Palmarès de l'épreuve

1929 : Cadène François — 1930 : Salazard Vincent — 1931 : Salazard Vincent — 1938 : Egéa Emmanuel — 1939 : Donaté — 1941 : Trouvé Edouard — 1947 : Ruiz Jean — 1948 : Ruiz Jean — 1949 : Ruiz Jean — 1950 : Urtado — 1951 : Urtado — 1952 : Ben Hamed — 1953 : Ben Hamed — 1954 : Ben Hamed — 1955 : Urtado — 1956 : Galdéano — 1957 : Valéro Armand — 1958 : Giméno Fernand — 1959 : Marino Ange.

AVIS TRES IMPORTANT

LICENCES 1960

Aucun coureur, sans exception, ne sera autorisé à courir à compter du 1^{er} Janvier inclusivement s'il n'est pas en possession de sa licence au titre de l'année 1960.

ASSEMBLEE GENERALE DU C.R.O.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission d'Informations

Président : M. Dumesges (AVCO).
Secrétaire : M. Catabard (COB).
Secrétaire adjoint : M. Seuté (COB).

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Président : M. Dumesges (AVCO).
Vice-Président : M. Yvars (COB).
Secrétaire : M. Andréo (ROO).
Secrétaire adjoint : M. Bandini (JSSE).
Assesseurs : MM. Gomis (COB) et Tustes (JSSE).

COMMISSION D'APPEL

Président : M. Dumesges (AVCO).
Vice-Président : M. Ribaud (ROO).
Assesseurs : MM. Anglès (JSSE) et Bellia (Relizanaise).

COMMISSION DU VELODROME

Président : M. Gomis (COB).
Vice-Président : M. Anglès (JSSE).
Secrétaire : M. Bandini (JSSE).
Trésorier : M. Andréo (ROO).
Assesseurs : MM. Martin (ROO) et Seuté (COB).

COMMISSION DE L'E.P.S.

Président : M. Bandini (JSSE).
Vice-Président : M. Yvars (COB).
Secrétaire : M. Tustes (JSSE).
Trésorier : M. Grangier (AVCO).
Assesseurs : MM. Bellia (Relizanaise), Da Procida (AVCO).

COMMISSION DE SELECTION

Président : M. Dumesges (AVCO).
Membres : MM. Bandini (JSSE) - Gomis (COB) - Andréo (ROO) - Yvars (COB).

DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE A PARIS

Titulaire : M. Dumesges, Président du C.R.O.

Suppléants : MM. Ribaud et Anglès, vice-présidents du CRO.

POUVOIRS FINANCIERS

Les pouvoirs financiers sont délégués à MM. Dumesges, président du CRO et Grangier, trésorier général du CRO.

MEDECIN FEDERAL

Docteur Escoffet, Avenue d'Oujda à Oran.

CONSIGNES 1960 DU C.R.O.

Ces consignes permettent de faciliter la tâche des Dirigeants des Clubs affiliés au C.R.O. Elles sont un extrait des Règlements Généraux de la FFC et des accords pris en commun entre les Clubs et le C.R.O.

Elles impliquent aux Clubs la stricte obligation de les suivre à la lettre et de les faire appliquer sans défaillance. Elles auront toujours le double avantage de pouvoir obtenir des Clubs et de leurs licenciés une parfaite discipline qui ne manquera pas de continuer à produire le meilleur effet au contact des coureurs et des dirigeants de clubs étrangers à l'Oranie.

AFFILIATIONS DES CLUBS

Elles doivent être établies en double exemplaire sur imprimé spécial avec cachet du club, couleurs du maillot et signatures du président, du secrétaire, du trésorier et du membre correspondant.

Obligatoirement elles doivent être accompagnées de 4 demandes de licence de dirigeant (Minimum imposé) avec photo 4x4.

Le montant de l'affiliation se décompose ainsi :

Affiliation à la F.F.C.	3.000 fr.	30 f.
4 licences de dirigeant (500 fr. x 4)	2.000 fr.	20 f.
Un abonnement à « L'Oranie Cycliste »	1.000 fr.	10 f.
Total	6.000 fr.	

LICENCES

Pour participer aux épreuves de la FFC tous les coureurs doivent être licenciés et les présidents de clubs doivent exiger des parents l'autorisation de courir; ils sont seuls responsables des déclarations faites par les coureurs mineurs.

Pour les nouveaux licenciés, le n° de la C.I.N. ou un extrait de naissance doivent être exigés pour la justification de la nationalité.

Les demandes de licences doivent être remplies sur un imprimé spécial, être signées du président du club, porter le cachet du club, la signature de l'intéressé et en regard son nom en lettres majuscules.

Joindre également une photo 4x4 avec le nom au verso, à l'exception des Dirigeants ne faisant pas partie du comité de leur club.

Les demandes dont la liste sera établie sur un bordereau ne pourront être déposées qu'aux réunions du mardi pour les clubs d'Oran. Pour ceux de la région, l'envoi ne devra pas être postérieur au mardi (cachet à la poste). Elles ne seront établies que si le montant des fonds aura été effectué.

Pour les « Premier Pas Dunlop », l'extrait de naissance est obligatoire. Il leur sera délivré une licence Amateur « 1^{re} année de course ».

Tout coureur, sur présentation de son diplôme du « Brevet du Jeune Cycliste » se verra délivrer gratuitement sa licence de Cadet.

Avant leur départ au régiment les coureurs ne peuvent demander que des licences « Amateur »

Tout coureur âgé de 25 ans peut solliciter une licence de 4^{me} catégorie pour sa première année de course; l'année suivante et comme pour tous les coureurs ayant dépassé l'âge de 25 ans, il lui sera délivré une licence de 3^{me} catégorie.

LICENCES « CADETS »

En 1960, tous les coureurs nés en 1944 du 1^{er} Janvier au 31 Décembre seront licenciés Cadets. Pour les années suivantes, tous les coureurs ayant 16 ans dans l'année, quel que soit le mois de leur naissance, ne pourront recevoir que la licence « Cadet ».

Le braquet sur route (avec utilisation d'un dérailleur) et sur piste ne devra jamais dépasser 6 m. 15.

Le port du maillot de la société est obligatoire; publicité interdite. Toute demande de démission pendant la période de mutation devra être accompagnée d'une autorisation paternelle.

DOSSARDS ET PLAQUES

La licence est remise avec un dossard et 4 épingles à nourrice au coureur par l'intermédiaire de son dirigeant. Toute licence doit porter le cachet du club et la signature de l'intéressé.

Chaque licencié devra avoir, le jour des épreuves, une plaque blanche fixée à l'avant du cadre de son vélo sur laquelle seront peints les chiffres noirs d'au moins 6 cm. de hauteur, correspondants à ceux de son dossard.

PRIX DES LICENCES

		N. F.
Dirigeant	500 f.	5 f.
Jouvenceau	200 f.	2 f.
Pré - licence	*200 f.	2 f.
Cadet	*700 f.	7 f.
Amateur 4 ^{me} catégorie	2.300 f.	23 f.
Amateur 3 ^{me} catégorie	2.500 f.	25 f.
Amateur 2 ^{me} catégorie	2.700 f.	27 f.
Amateur 1 ^{re} catégorie	3.200 f.	32 f.
Amateur H. C.	3.200 f.	32 f.
Indépendant 4 ^{me} catégorie	2.700 f.	27 f.
Indépendant 3 ^{me} catégorie	2.900 f.	29 f.
Indépendant 2 ^{me} catégorie	3.100 f.	31 f.
Indépendant 1 ^{re} catégorie	3.700 f.	37 f.
Indépendant H.C.	3.700 f.	37 f.
Cyclo - Sportif	1.800 f.	18 f.
SoigneurB (club)	2.500 f.	25 f.
Directeur sportif (marques de cycle)	5.000 f.	50 f.
Directeur sportif (vélo-drome 2 ^{me} catégorie)	4.500 f.	45 f.
Duplicata de licence	200 f.	2 f.
Duplicata de licence 3 ^{me} catégorie	200 f.	2 f.
Duplicata de licence 2 ^{me} catégorie	*300 f.	3 f.
Duplicata de licence 1 ^{re} catégorie	500 f.	5 f.
Surprime militaire n° 33	1.000 f.	10 f.

Important. — Pour toute demande de licence de cadet amateur ou indépendant joindre 30 francs de plus pour le prix du dossard.

PUBLICITES

Autorisation de marque de cycle (Amateurs et Indépendants)	2.000 f.	20 f.
Déclaration de sous-marque ou filiales maisons cycles	2.000 f.	20 f.
Autorisation de marque extra sportive (Indépendants)	10.000 f.	100 f.
Publicité sur maillots ou cuissards (Amateurs et Indépendants)	500 f.	5 f.

ORGANISATION DES EPREUVES

Avant les Epreuves

Toute demande d'organisation d'épreuve (route ou piste) doit être adressée (après visa du président du CRO) sous le couvert du Directeur départemental d'E.P.S. au Préfet du département au moins un mois à l'avance avec les autorisations des maires des localités traversées. Ces dernières peuvent faire l'objet d'un envoi spécial.

Quelques jours avant l'épreuve, le club organisateur doit présenter aux services de la Police Générale à la Préfecture le talon de l'assurance F.F.C.

Toute demande d'autorisation d'arrivée sur la piste du vélodrome municipal d'Oran doit être accompagnée du talon d'assurance de l'épreuve au moins 8 jours avant la date prévue.

Imprimés à fournir

Deux imprimés, « blanc » pour les Détails d'Organisation, et « rose » pour la demande de date, doivent être remis au Secrétariat du C.R.O. au moins un mois avant l'épreuve accompagnés du montant total des prix, du pourcentage fédéral et du droit d'assurance (voir rubrique Assurances).

Pour les clubs de la région le versement doit se faire par le virement suivant : « Fédération Française Cyclisme, Comité Régional Oranie, 17, Bd Clemenceau, Oran. Alger C/C 976.77 ».

Droits d'Organisation

Toutes épreuves : 6 % sur montant prix et primes avec un minimum de 500 francs.
Courses de prospection : 100 francs.
Courses de classement : 100 francs.
Cadets : 6 % avec minimum de 500 fr.

PRIX DES ASSURANCES EPREUVES

		N. F.
Brevet Jeune Cycliste et Home-Trainer	1.000 f.	10 f.
Inter-Sociétaires; Minimales et Cross cyclo-pédestre Amateurs et Indépendants sans distinction de kilométrage	2.875 f.	28,75
Indépendants avec Professionnels	6.600 f.	66 f.
Transport concurrents et dirigeants	12.000 f.	120 f.
Voitures suiveuses	1.800 f.	18 f.
Cartons voitures officielles (Membres du CRO)	600 f.	6 f.
	2.000 f.	

ENGAGEMENTS

Ils doivent parvenir au plus tard le jeudi soir au siège du CRO sur imprimés spéciaux et être accompagnés obligatoirement des fonds.

Visés par le Président du CRO et après contrôle et inscription des pénalités, ils sont remis aux organisateurs qui établissent la feuille d'engagements sans aucune omission des pénalités, des publicités autorisées et des renseignements portés sur les licences.

ARRIVEES DES EPREUVES

Sauf après accord avec le CRO, toutes les arrivées devront être jugées sur la piste du Velodrome Municipal.

Les organisateurs devront s'efforcer d'interdire l'accès de la pelouse au public.

APRES L'EPREUVE

L'imprimé blanc « Etat des Résultats » doit être remis au secrétaire général à la réunion du mardi par le délégué de service.

Signé par les trois commissaires de course le juge à l'arrivée et le délégué de service, il doit consigner les pénalités infligées et être accompagné des rapports des commissaires de course, du délégué de service et d'un état des primes s'il y en a eu avec leur montant.

PENALITES

Elles sont portées à la connaissance des coureurs par leurs dirigeants de clubs qui assistent aux réunions et figurent sur « L'Oranie Cycliste » dans la rubrique « Procès-Verbaux des Réunions ».

Le recouvrement des pénalités se fait d'office pour les coureurs classés ou à la vérification des licences au départ des épreuves. Le départ d'un coureur dans une épreuve sera refusé s'il n'a pas payé son amende.

PAIEMENT DES PRIX ET PRIMES

Après l'homologation des épreuves, leur paiement est effectué par bordereau spécial accompagné d'un chèque pour les Clubs d'Oran. Pour la région il est opéré par C/C postal ou à défaut par chèque bancaire. Les clubs, pour faciliter les opérations du trésorier, sont invités à posséder un CCP.

COMMISSAIRES DE COURSE

Pour chaque épreuve, 3 commissaires de course (un pour le club organisateur) et le délégué de service sont désignés par la CSR le mardi avant l'épreuve.

En aucun cas ils ne devront s'occuper des coureurs de leur club et assurer leur ravitaillement.

Pour débiter dans ses fonctions, le commissaire de course est obligatoirement stagiaire. A l'issue de l'examen de fin de stage et s'il est déclaré apte aux fonctions, une carte de commissaire « B » lui est délivrée.

Tout commissaire désigné ne peut se soustraire à sa tâche.

PHARMACIE

Tout club organisateur d'une épreuve sera tenu d'avoir une boîte à pharmacie secours de première urgence à pouvoir donner en cas d'accident.

Le délégué de service sera chargé de cette vérification.

DECLARATIONS D'ACCIDENTS

Elles doivent être faites par l'intéressé ou le club dans un délai de 5 jours au siège de l'A.C.A. à Paris.

Pour les accidents survenus aux coureurs elles se font sur imprimé spécial blanc et sur imprimé crème pour les accidents survenus aux tiers : responsabilité civile « Organisateurs ».

Ces imprimés sont à réclamer au CRO.

Toute personne désirant suivre une épreuve en auto devra en faire la demande à la société organisatrice et au plus tard au moment de la vérification des licences.

Elle sera tenue de prendre un commissaire de course, de lui réserver une place à côté du chauffeur et de contracter l'assurance spéciale FFC.

VOITURES SUIVEUSES

Toute personne, ami ou parent qui suivra une épreuve sans commissaire à bord et qui s'intéressera matériellement à un coureur (aide, conseil, ravitaillement) fera mettre ce dernier hors de course.

Pour les voitures attachées à une marque de cycle ou accessoires, un commissaire ad-joint devra être désigné.

POLICE DE LA ROUTE

La police de la route est assurée par les soins de la brigade motocycliste de gendarmerie.

Pour bénéficier du concours de cette dernière il faut au moins une semaine avant l'épreuve adresser une demande avec date de l'épreuve, heure de départ et itinéraire au Commandant de Gendarmerie de la brigade motocycliste, Caserne des Gardes Mobs Avenue de Valmy.

Avant le départ des épreuves, il est recommandé aux organisateurs de rappeler ou de fournir l'itinéraire détaillé aux gendarmes de service.

EQUIPEMENT DES COUREURS

Sur la ligne de départ des épreuves le coureur doit se présenter en tenue correcte, avec le maillot de son club et son dossard. Sur son vélo il doit avoir sa plaque, sa pompe et son boyau de rechange. La potence et les poignées de guidon doivent être bouchées. L'usage des récipients en verre est interdit.

Le port du gonfleur dans une poche du maillot est également interdit.

Toute infraction peut entraîner le recul du départ au coureur fautif.

RAVITAILLEMENTS EN COURSE

Seuls les ravitaillements annoncés au départ des épreuves sont autorisés. En dehors des lieux désignés, la mise hors de course des coureurs doit être prononcée.

LISTE DES PRIX

Quel que soit le montant des listes de prix, le prix attribué au vainqueur ne devra jamais être inférieur au 1/5 du total des prix.

CALENDRIER DE LA SAISON

Pour toute demande d'inscription d'épreuve au calendrier officiel de la saison, l'imprimé « rose » devra être accompagné d'un droit de 1.000 francs quand l'épreuve sera disputée. Pour toute épreuve non disputée ce droit sera perdu pour le club organisateur.

TOUT POUR TOUS LES SPORTS ET LE CAMPING

ETIENNE - SPORTS

3, B^o MARCEAU - ORAN - TÉLÉPH. 261-95

SECRETARIAT DU JUDO-CLUB ET DU KARATÉ-CLUB D'ORANIE

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Comme chaque année et concernant la subvention de fonctionnement, le Président du CRO a reçu la lettre que voici :

Oran, le 21 Novembre 1959.

Le Directeur du Service
Interdépartemental de l'E.P.
et Sports d'Oran

à
M. le Président du CROFFC
à Oran

Objet : Subvention de fonctionnement.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que vous recevrez prochainement une subvention de fonctionnement que la Commission Administrative a bien voulu vous allouer, récemment sur ma demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments amicaux les meilleurs.

Le Directeur du Service
Interdépartemental de l'E.P.S.,
Signé : M. L. Garagnon.

LES GAINS DE NOS LICENCIES

Le Président du CRO a reçu un chèque sur la Société Générale N° 7.744 de 551 francs, montant du prix gagné par le coureur Fanthou Bernard du COB, classé 13^{me} ex æquo dans le Championnat de France sur route Amateurs. Cette somme a été versée à M. Yvars, Président du COB, pour être remise à son coureur.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.C. A PARIS

L'Assemblée générale fédérale 1959 aura lieu le 12 Décembre à 8 heures, au siège de la FFC, 1, rue Ambroise Thomas, Paris (9^e).

Le CRO a désigné pour le représenter M. Dumesges comme membre titulaire et MM. Ribaud et Anglès comme membres suppléants.

CHANGEMENT DE CLUBS

Sont autorisés à courir jusqu'au 31 Décembre 1959 pour leur nouveau club, les coureurs dont la démission a été acceptée par leur ancien président et qui sont :

JSSE : Niéto Ernest - Giméno Fernand et
Rôs Lucien

DEMISSIONS APRES LE 15 OCTOBRE

Il est rappelé aux coureurs qu'ils doivent adresser directement leurs demandes de démission à leur président de club, le CRO ne devant plus intervenir après la période des transferts qui a lieu du 1^{er} au 15 octobre de chaque année.

DEMISSIONS ACCORDEES

C.O.B. : Ros Lucien - Giméno Fernand.

LES CLUBS AFFILIES EN 1960

N° 1. - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (CYCLISME) A SAÏDA

Date de fondation : 17 Janvier 1959.
Siège Social : Mairie de Saïda.
Autorisation préfectorale : 2 Février 1959.
Couleurs : bleu, parements rouges.
N° CCP : 156-24 Alger : M.J.C Saïda.
Président général : M. Montoya Antoine,
S.A.P. Saïda.
Président actif : M. Pauloin Roger, 1, rue
Gallieni, Saïda (Tél. : 2-06).
Secrétaire général : M. Galland Vincent,
8 rue Bobillot, Saïda (Tél. : 3-87).
Trésorier : M. Lopez Robert, 2, Avenue
Gambetta, Saïda.
Membre Correspondant : M. Lorenté Fran-
çois, rue Victor-Hugo, Saïda.

N° 2 - CLUB OLYMPIQUE BOULANGER

Date Fondation : 3 Septembre 1949.
Autorisation préfectorale : 7 Septembre
1949.
SAG N° 3.491.
Siège Social : 34, Avenue République,
Oran.
Couleurs : Vert bandes rouges.
Présidents d'Honneur : MM. Ibanez Mar-
cel et Rodriguez Antoine.
Président Actif : M. Yvars Gustave, 9, rue
Guillotièrre, Oran (Tél. : 249-49).
1^{er} Vice-Président : M. Alcalá Joseph à
Oran.
2^{me} Vice-Président : M. Giméno Charles à
Oran.
3^{me} Vice-Président : M. Rabilloud Bernard
à Oran.

Secrétaire : M. Catabard Nicolas, 34, rue
Gal Gouraud à Oran (Tél. 249-49).
Trésorier : M. Seuté André à Oran.
Membre Correspondant : M. Catabard Ni-
colas 34, Rue Général Gouraud à Oran (Tél.
249-49).

N° 3 - ROUE D'OR ORANAISE

Date de fondation : 1^{er} Août 1929.
Siège Social : Bar Métropole, 17, Bd Cle-
menceau à Oran.
Autorisation préfectorale : 1^{er} Août 1929.
Couleurs : Vert parements or.
Président d'Honneur : M. H.P. Ribaud à
Oran.
Président actif : M. Andréo Joseph, Cité
Point du Jour à Oran.
1^{er} Vice-Président : M. Desbois Charles à
Oran.
2^{me} Vice-Président : M. Casas François à
Oran.
Secrétaire : M. Desbois Emile, Cité CFA
à St-Eugène - Oran.
Trésorier : M. Martin Gilbert à Oran.
Membre Correspondant : M. Martin Gil-
bert, Cité des Platanes à Victor-Hugo, Bât.
A1, Escalier N° 3 à Oran.

N° 4 - AMICALE DES VETERANS CYCLISTES D'ORANIE

Date de fondation : 10 Novembre 1940.
Autorisation préfectorale : 25 Novembre
1940.
Siège Social : Café Métropole, 17, Bd Cle-
menceau, Oran.
Couleurs : Blanc, bande rouge.
Président d'Honneur : M. Jules Dumesges.
Président Actif : M. Martin Clément, 16,
Bd Hte-Giraud, Oran.
1^{er} Vice-Président : M. Gaillac Honoré.
Secrétaire : M. Defuentès François.
Trésorier : M. Doubali Joseph.
Membre Correspondant : M. Defuentès
François, 19, Bd Hte-Giraud à Oran.

N° 5 - JEUNESSE SPORTIVE ST-EUGENOISE

Date de fondation : 28 Juin 1923.
Autorisation préfectorale : 31 Juillet 1923
Siège social : Rue Puvis de Chavannes à
Oran.
SAG N° 3.101.
Couleurs : Violet, bande blanche.
Président d'Honneur : M. Lepori Aristide.
Président Actif : M. Anglès Henri, Ber-
nalville, par Arcole.
1^{er} Vice-Président : M. Ségura Eugène.
2^{me} Vice-Président : M. Bandini Antoine.
Secrétaire : M. Tustes André.
Trésorier : M. Gonzalès Marcel.
Membre correspondant : M. Tustes André,
13, rue Henri-Huc à Oran.

CYCLES BELAID

AGENT DES CYCLES ANDRÉ LEDUCQ

Qualité Supérieure - Grand Luxe et Prix Imbattables

Pour vos VÉLOS d'ENFANTS de Noël et du Jour de l'AN, une seule adresse :

GROS

15, Boul Paul Doumer - ORAN - Tél. 274-78

DÉTAIL

PRIX SPÉCIAUX AUX COUREURS LICENCIÉS

N° 6 - ASSOCIATION SPORTIVE POLICE ORAN

Date de fondation : 2 Avril 1946.
Autorisation préfectorale : 2 Avril 1946.
Siège Social : 2, Avenue Ali Chekkal à Oran.
S.A.G. N° 4.949.
Couleurs : Bleu - rouge.
Président d'honneur : M. Fachot Jean.
Président actif : M. Moisson Paul,
Commissaire chef de Sûreté urbaine, rue René-Estienne, Oran (Tél. 213-26).
1^{er} Vice-Présidents : MM. Vincendoux P. et Rodriguez L.
2^{me} Vice-Président : M. Lavarélo M.
Secrétaire : M. Bensoussan Albert.
Trésorier : M. Guillem J.
Membre Correspondant : M. Archilla François, 53, rue Robespierre à Oran (Tél. : 213-26).

LE COIN DES VAINQUEURS

GIMÉNO marqua victorieusement sa rentrée dans les rangs de la J.S.S.E.

Toujours à la pointe du combat, Giméno par sa nouvelle victoire, vient de nous donner une fois de plus une idée de son excellente préparation qu'il sait mener avec un soin particulier. Ses premiers contacts avec ses futurs équipiers de la JSSE doivent le mettre en confiance et en faire bientôt leur nouveau chef de file. Félicitons Giméno pour son premier succès qu'il va pouvoir rééditer très bientôt.

SEVIGNON du C.O.B. confirme sa pointe de vitesse

Sévignon qui s'était couvert de gloire dans la dernière épreuve de la saison à Arzew, grâce à son magnifique déboulé, vient de se signaler par un nouveau succès. Il veut à tout prix faire parler de lui au cours de la prochaine saison et ses premiers contacts avec les futurs licenciés 1960 sont déjà prometteurs. On nous avait dit le plus grand bien; Sévignon retrouve son coup de pédale et nous sommes heureux de le féliciter pour sa magnifique victoire.

LAVARELO se distingue dans le Prix d'Ouverture de l'A.S.P.O.

Décidé à bien faire au cours de la prochaine saison, Lavarélo a préparé avec soin son entraînement et c'est par une victoire qu'il a fait sa rentrée parmi ses camarades de club. S'il le veut, car il le peut maintenant, l'ancien Champion d'Oranie de vitesse ne manquera pas de nous étonner très agréablement par ses futurs classements. En attendant qu'il soit déjà félicité pour sa première et belle victoire.

NIÉTO, vainqueur du 4^{me} Prix de Préparation de la J.S.S.E.

Niéto se devait par ses qualités de se distinguer déjà même parmi ses coéquipiers. Pour faire honneur à sa réputation, Niéto s'est employé à fond pour arracher de haute lutte son premier succès qui en dit long sur sa forme. Celui qui ne s'avoue jamais vaincu a démontré que sa pointe de vitesse lui vaudra d'autres succès. Il a droit à nos sincères félicitations.

SEVIGNON récidive dans le 2^e Prix de Prospection de la R.O.O.

D'un peloton de six coureurs, Sévignon s'est encore adjugé une nouvelle victoire au sprint. Confirmant ainsi sa pointe de vitesse, l'espoir du COB veut à tout prix faire parler de lui au cours de la prochaine saison.

Continuant sur sa lancée, le moment est proche où il réussira à réaliser la passe de trois. En attendant, qu'il accepte nos félicitations.

P.V. DE LA REUNION DU C.R.O. DU 26-11-59

Présents : MM. Anglès (JSSE) - Gomis (COB) - Grangier (AVCO) - Bandini (JSSE) - Yvars (COB) - Catobard (COB) - Seuté (COB) - Dumesges (AVCO).

Absents excusés : MM. Da Procida (AVCO) - Bellia (Relizanaise) - Andréo (ROO) - Tustes (JSSE).

Absents : MM. Giméno (COB) - Martin (AVCO) - Ribaud (Oran).

ORDRE DU JOUR

1^o Composition des commissions du C.R.O.

2^o Etablissement des « Consignes 1960 (AVCO) - Ribaud (ROO).

3^o Statuts du CRO-FFC.

Ces 3 questions ont été discutées dans l'ordre.

Quelques modifications ont été apportées dans la composition des commissions (réduction des membres de la commission sportive régionale).

Les « Consignes 1960 » ont été adoptées et seront complétées dès que le CRO recevra les réponses aux questions posées concernant les licences étrangères (espagnoles, marocaines et italiennes).

Les statuts seront révisés en raison du découpage de la région d'Oranie en nouveaux départements.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1-12-59

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

FFC Paris : Chèque pour coureur Fanthou (COB); prix des insignes B.R.

EPS Alger : Envoi imprimé pour demande de subvention, demande de dates du calendrier du CRO et passages.

Ville d'Oran : Accusés réception demandes d'épreuves des 20 et 27-12-59.

Affiliations des clubs suivants : M. C. J. Saïda - COB - ROO - AVCO - ASPO - JSSE.

Démissions des coureurs Mellina et Rémy du VSBH : non recevables après période transferts.

Courrier Départ :

F.F.C. Paris : Feuillet assurance, fiche caisse N° 35; noms des représentants à A.G. du 12/12 à Paris; commande 50 insignes B.R.

EPREUVES AUTORISEES

6-12-59 : 2^{me} Prix Prospection ROO, 80 kilomètres.

6-12-59 : 4^{me} Epreuve Préparation JSSE, 85 km.

6-12-59 : Prix Ouverture ASPO, 95 km.

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Dossards : Le tirage au sort pour l'attribution des numéros des dossards est le suivant : Saïda, ROO, ASPO, COB, JSSE, AVCO.

HOMOLOGATIONS

1^{er} Prix Prospection ROO, 29-11.
Résultats techniques : 1^{er} Sévignon (COB), 2. Eliard (COB), 3. Guillerant (COB).
3^{me} Epreuve Préparation JSSE - 29-11.
Résultats Techniques : 1^{er} Giméno, 2 h. 1'; 2. Niéto, 3. Ros L.

Le Président,
DUMESGES.

Le Secrétaire,
MARTIN.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 8-12-59

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

Affiliation de la Relizanaise.

FFC Paris : Tarifs imprimés pour 1960 - Accusé réception à commande insignes B.R. des 50 km. - Audience de M. Doreau à M. Dumesges.

C.R. Alger : Invitation à coureurs oranais pour participation à cross cyclo-pédestre inter-régional.

Courrier Départ :

FFC Paris : Talons divers - Fiche c.r. n° 1 - Assurance pour championnat Or. e c.c.p. - Retour licences 1959.

Préfecture : Demande autorisation épreuve 10-1-1960.

Ville d'Oran : Demande subvention pour organisation Grand Prix Ville d'Oran.

Docteur Escoffet : P.V. de la commission médicale de la F.F.C. et renseignements.

Gilbert Salvador : Récompense CRO.

Divers

Sinistrés de Fréjus : Sur proposition de M. Dumesges, le CRO versera 25.000 fr.

Les clubs, sur proposition de la ROO, sont d'accord pour organiser une épreuve sur piste le 20-12 dont la recette sera versée aux sinistrés.

Calendrier 1960 : M. Dumesges commente les dates libres qui sont affectées aux épreuves à organiser.

Lettre coureur Archilla : M. Dumesges donne lecture de la lettre que lui a adressé le coureur Archilla.

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Homologations

Epreuve JSSE : 1^{er} Niéto; 2. Valdès; 3. Giméno.

Epreuve COB/ROO : 1^{er} Sévignon (COB); 2. Le Borgne (COB); 3. Giménez (ROO).

Epreuve ASPO : 1^{er} Lavarélo; 2. Ben Tayeb; 3. Hiéramenté.

Le Président,
DUMESGES

Le Secrétaire
ANDREO